



Le mot du Président

Enfin !!!...

Passionnants ces débats sur la retraite...oui, je dis bien « débats », puisque débats il y a eu, depuis 1993 et la première action dans ce domaine, par le gouvernement de M. Balladur.

Enfin, nous y sommes et la loi a été votée, démocratiquement, par un Parlement élu, représentant l'ensemble de nos concitoyens.

Ce n'est pas à la rue de légiférer. Ce n'est surtout pas à une poignée de jeunes lycéens manipulés, des enfants qui devraient un peu voyager. J'ai connu des pays où il y a 60 élèves par classe, pour moins de 20 « tables-bancs » (bureaux). Le soir, pour travailler, n'ayant pas d'électricité dans leur parcelle, ils se regroupent au pied des lampadaires des rues du centre-ville. J'y ai vu leurs instituteurs les rejoindre, avec enthousiasme, pour les aider. Même dans ces conditions, ils savent lire, écrire et compter, eux...

Alors parents d'élèves, enseignants et élèves de notre beau pays, cessez de toujours vous plaindre et profitez des conditions rares qui vous sont offertes.

C'est en travaillant qu'ils s'en sortiront, pas en faisant les pitres, en singeant les plus âgés qui les ont conduits à cette faillite de l'éducation qui en laisse beaucoup trop au bord du chemin.

Lui l'a fait.

Parler du passé, même lointain, éclaire le présent et les conséquences d'actes que nous vivons actuellement...

J'ai toujours manifesté ma solidarité avec les anciens combattants de nos ex-colonies, qui ont si vaillamment combattu auprès des nôtres pour la libération de notre Patrie (c'est le 50^e anniversaire de l'indépendance de nombreux pays de notre ancien empire colonial).

Tous nos dirigeants, de gauche comme de droite, depuis, n'ont cessé de nier tous droits à l'égalité de traitement concernant leur pension. Ils affirmaient, la main sur le cœur, qu'il y avait, là, une réelle injustice. Mais qu'ont-ils fait ?...

Il a fallu attendre 2006 pour que le Président Chirac rouvre ce dossier. Il a surtout fallu le volontarisme du Président Sarkozy pour décider, cet été, d'aligner les pensions de tous les anciens combattants de l'Armée française.

Les « Tiers-mondistes » déclarés nous ont bercés de mots, hypocritement.

Notre Président, lui, agit. C'est aussi cela le changement.

André DAUDIN



Nos élus vous informent

Taxes

La fin de l'année est la période où le Trésor Public ne nous oublie pas, avec l'arrivée des taxes foncière et d'habitation.

Prenons un moment pour en étudier leur objet et leur portée. Ces deux taxes contribuent au financement des collectivités locales pour assurer des services aux habitants, l'entretien et l'acquisition d'équipements collectifs...

Tous les locaux meublés destinés à l'habitation sont soumis à la **taxe d'habitation**, tandis que la **taxe foncière** n'est appliquée qu'aux seuls propriétaires.

Leurs taux sont fixés par les collectivités locales : communes, intercommunalités, ainsi que par le département. Pas d'harmonisation nationale, chacune étant libre de les fixer.

Comment comparer ? C'est pratiquement impossible au niveau national, reste donc l'échelon local.

Nous vous proposons un comparatif sur le canton* et, que constatons-nous ?

3 intercommunalités, 23 communes et de grandes disparités :

Taxe d'habitation : (OTHIS : 18,96%)

- de 5,38 à 18,96%, pour les communes composant la communauté de communes de « la Plaine de France,

- **une seule commune au-dessus des 18,96%**, si l'on élargit aux 23 communes !

- de 1,91% à 7,51%, pour les différentes intercommunalités.

Taxe foncière : (OTHIS : 16,03%)

- de 9,44% à 21,57%, pour les communes composant la Plaine de France,

- de 7,60% à 25,90%, sur les 23 communes,

- de 2,29% à 4,12%, pour les différentes intercommunalités.

A l'heure où la refonte de la fiscalité nationale fait son chemin, celle de la fiscalité locale ne doit pas être oubliée, car de telles disparités ne peuvent être maintenues. Le canton n'y échappera pas.

Mais, et surtout, l'important reste le but initial de ces taxes : financer les services et les équipements. Jugement local : « en a-t-on pour notre argent ? » ...

Voyez le tableau au verso de ce bulletin. Vous pourrez le retrouver sur notre blog www.nouvel-elan-othis.fr.

** taux de fiscalité locale année 2008 – canton de Dammartin-en-Goële. Les taux de 2009 ne sont pas encore accessibles.*

Patrick THENAISY

Souffle-t-il un vent de démocratie à Othis ?

Moment historique à Othis : lors de la soirée Podium 2010 qui récompensait les sportifs et les bénévoles méritants (que nous saluons et félicitons) Josiane Florentin, notre élue minoritaire, après 10 ans d'Entraide Othissoise, 6 ans de secrétariat aux Cheveux d'Argent et 3 ans d'alphabétisation au Centre Culturel, a reçu une médaille d'Argent de « bénévole méritant »

Rappelons qu'elle a aussi reçu les Palmes Académiques, il y a quelques années, pour ses actions novatrices pendant ses 25 ans de direction d'école maternelle.

Le Bureau

